



Compte Rendu CHSCT du 03/05/2017

Personnes présentes :

	Jean-Michel ROBERT	secrétaire animateur
Direction		
	Jean-François GRANGERET	Président
	Didier BLUTEAU	Directeur du pôle pilotage et ressources
	Joëlle JASSET	Responsable de la division BIL
	Philippe BASTIE	Assistant de prévention
	Docteur Alice BÄCHLER	médecin de prévention
	Catherine TAILLARD-MORELLET	ISST
Syndicats		
	Bruno KERAMBRUN	FO DGFIP
	Éric MECHIN	FO
	Julie PETIT	CGT FP
	Valérie PIETTE	CGT FP
	Joël MOUNIER	Solidaires FP
	Sylviane LONGERAY	Solidaires FP
	Sébastien BARRET	Solidaires FP

Ordre du jour initial :

- 1. Bilan de l'activité du CHSCT en 2016.
- 2. Compte rendu des visites de l'ISST à AUBENAS (rapports diffusés les 2 et 5)

décembre 2016) et PRIVAS Vanel (rapport diffusé le 2 janvier 2017)

- 3. Bilan DUERP/PAP 2016.
- 4. Avis du CHSCT sur le PAP 2017.
- 5. TBVS 2015 et 2016.
- 6. Fiches de signalement.
- 7. Suivi du budget.
- 8. Informations de la direction, point sur les projets immobiliers en cours.
- 9. Questions diverses.

Ordre du jour modifié : le TBVS sera étudié lors d'une prochaine séance car document envoyé tardivement lors des congés scolaires

Quelques remarques :

Retour sur le plan SPFE

Suite au passage des artisans, la direction a conclu que la mise en place de la configuration étudié au précédent CHSCT nécessitait des travaux sur 15 jours/3 semaines avec percement du sol pour passer les fils électriques et informatiques, très coûteux.

Il a donc été vu qu'une paroi peut être supprimée et utilisée comme paroi pour définir le bureau de l'inspecteur sur la partie prise sur les bureaux de la BDV.

La mise en place doit prendre à peine deux jours.

Il est réitéré une demande d'évaluation des nuisances surtout sonores au bout d'un maximum 6 mois. Il a été remarqué que la nouvelle configuration oblige un éloignement du cadre A par rapport au précédent projet.

1 – Bilan de l'activité du CHSCT en 2016.

Jean Michel ROBERT présente le bilan CHSCT.

Il est fait remarquer à la direction que le CHSCT n'a pas pour mission de se substituer à la direction pour le remplacement normal du mobilier de travail (fauteuils, bureaux,...). De fait, les agents ont tendance à faire une demande de fauteuil spécifique au médecin de prévention pour remplacer les fauteuils classiques vétustes car leur demande a plus de chance d'aboutir.

La direction reconnaît qu'il n'existe plus aujourd'hui de campagne de remplacement régulier du mobilier de bureau, contrairement au matériel informatique. Cependant la direction souligne son objectif de donner de la visibilité sur le renouvellement de matériel malgré le peu de marge de manœuvre dans le budget de la direction.

Le médecin de prévention et l'inspectrice santé sécurité au travail regrettent qu'il n'y ait plus de groupe de travail sur les risques psycho-sociaux. La CGT réaffirme son opposition à participer à un tel groupe de travail étant donné que la Direction est dans le déni concernant l'influence qu'ont les suppressions d'emplois sur l'augmentation des RPS. La meilleure de prévention est de stopper le sempiternel démembrement de notre administration et de remettre de l'humain afin que les charges de travail de chacun

redeviennent acceptables.

2. Compte rendu des visites ISST à AUBENAS (rapports diffusés les 2 et 15 décembre 2016) et PRIVAS Vanel (rapport diffusé le 2 janvier 2017).

Les documents de travail n'ont pas été fournis en prévision de la séance, c'est pourquoi ce sujet est reporté à la prochaine séance.

Concernant Vallon-Pont d'Arc, la direction a rendez-vous avec le propriétaire sur site le 9 mai 2017.

Suite à sa visite sur site, l'ISST (Inspectrice de Sécurité et Santé au Travail) fait remarquer la nécessité de remplacer le mobilier « bringue-ballant », le sol gondolé. Le problème concernant la cuve semble cerné.

Actuellement la situation sur le site est préoccupante car sur les 4 agents initialement prévus, il ne reste que 2 agents sur le site. La direction s'accorde sur la nécessité d'un renfort. Il faudra être vigilant sur les risques de refus de congé.

3. Bilan DUERP/PAP 2016

Philippe BASTIE présente le bilan DUERP/PAP.

Le bilan est à rapprocher au bilan CHSCT. Il est basé sur un modèle national.

Philippe BASTIE fait remarquer que certaines lignes ne peuvent complètement disparaître car même si la direction et/ou le CHSCT intervient sur un risque, en le diminuant, il est des cas où ceux ci ne peuvent disparaître totalement.

Exemple : , risque concernant l'accès aux éléments placés en hauteur (1.5) : la fourniture d'escabeau sécurisée ne permet de totalement supprimés ce risque.

Il est nécessaire de mettre en adéquation le nombre inscrit dans le PAP et celui mis dans le détail du PAP.

Concernant l'annexe détail du PAP, il est nécessaire de le détailler par site.

Il est demandé pour le prochain document DUERP de mettre en évidence les modifications par rapport au précédent. La direction va dans le sens de la remarque.

Pour la prochaine campagne, une campagne de recensement globale, la direction s'engage à accentuer la sensibilisation des agents et chefs de service sur l'importance de remplir le DUERP, et de rappeler aux chefs de service l'obligation d'intégrer les inscriptions dans les registres de sécurité même ceux des années précédentes mais n'ayant pas encore été réglées.

4. Avis du CHSCT sur le PAP 2017

Le PAP 207 a été élaboré à partir du GT du 10 mars 2017 pour laquelle la CGT était indisponible.

En résumé les points développés dans le PAP :

- Sur le site Privas Vanel, le digicode sera bien déconnecté en cas de coupure

électrique et va être installé un bouton de déconnexion d'urgence

- La ligne globale n°2 va être supprimé car détaillée par site dans les points 3, 4 et 5
- La ligne concernant les risques routiers est initié au niveau Direction générale et décliné au niveau local. Elle est globale par site, car elle ne peut être détaillée par site en début d'année.
- La ligne concernant les risques d'hygiène fait l'objet d'une étude contradictoire, et demande un vigilance du gestionnaire de site. Cette ligne reste un problème très important sur la plupart des sites
- La ligne concernant les problèmes de visu caisse dans les trésoreries a fait l'objet d'une solution de mise en place de film occultant : solution simple pour problème important.
- La ligne concernant le travail sur écran est le plus important. La direction finalise sa campagne d'uniformisation des doubles écrans.
- La ligne concernant l'emplacement rangement des vélos sur PRIVAS Vanel, les agents ne sont pas très ouverts à l'idée de stocker leur vélos à l'extérieur sur ce genre de produits car risque de vol et de dégradation du matériel. La direction étudie une solution autour d'un garage sur site.
- Le coin repas à Tournon est vétuste. Le chauffage est inadapté et à changer. Le devis est en cours.
- Le problème récurrent des ondes restent à solutionner avec éventuellement une mise en place de film protecteur sur les fenêtres mais qui ne serait efficaces uniquement fenêtre fermée. Il devrait être testé sur un service à 8 fenêtres. Une nouvelle série de mesures doit être prise pour convenir de la baisse substantielle des rayonnements et de l'intérêt réel du procédé. Alain GAY, qui semble connaître le sujet, devrait prendre part à ces études.
- L'isolation thermique de Tournon est un vrai problème. Le CHSCT attend le rapport de l'antenne immobilière sur ce sujet.
- La ligne concernant la mise en place de store est remise car cette mise en place avait été partielle en 2014-2015. Il reste une dizaine de store à installer. Le problème des stores abîmés devraient être résolu par la mise en place de bloque ouverture des fenêtres testés sur ¾ fenêtres sur site. L'ISST rappelle qu'il est préconisé la mise en place de store en lamelles horizontales pour permettre une orientation adaptée à la luminosité extérieure, en gardant un éclairage naturelle. Les stores installés sont des stores enrouleurs occultants.

- Une interrogation persiste sur la nécessité de munir les gardiens de système d'appel pour travailleur isolé. Le personnel concerné ne semble pas vouloir y recourir. Le même type de question pourrait se poser pour les agents restants seuls sur site, comme certains agents comptables le vendredi après-midi ou tout agent sur les micro site lors des périodes de vacances. Ce problème reste à l'étude.

Observation sur le PAP 2017 :

- Il est rappeler que le renouvellement des écran ne doivent pas être à la charge du CHSCT.
- Il est nécessaire de remonter la priorité des transferts de fonds
- les syndicats se posent la question de la possibilité de voir les données figées dans le document une fois la validation par le directeur effectué. Cette remarque sera remonté à la DG.
- Il manque toutes les priorités d'actions à mettre en place suite à visite de site.
- Aucune ligne sur les RPS malgré des sujets existants dans le DUERP : la solution étant majoritairement de créer des emplois, la direction ne se voit pas inscrire ceci dans un document.

FO est pour

CGT s'abstient (car non présent au GT)

Solidaire est contre (car DDFIP manque de moyen, surtout en matière de personnel – ISST valide, rien sur l'organisation du travail, pas de prévention, pas de suite donner aux visites de site)

La direction affirme sa vigilance sur le bon suivi du PAP

5. TBVS 2015 et 2016

L'étude du TBVS est reporté à la prochaine séance cependant les remarques suivantes ont déjà été soulevés :

- le TBVS est moins complet que l'année précédente. Il s'agirait d'une simplification de la DG qui entraînerait un suivi allégé d'indicateur qui ne sont plus utilisés.
- La question s'est posé d'une possible différence entre le document fourni au CHSCT et la DG. Il semblerait que non
- Les indicateurs utilisés s'appuient fortement sur le pointage ce qui n'est pas

effectué par l'ensemble des agents

- L'ISST confirme le fait que le TBVS est juste une évaluation quantitative, et empêche une vision réaliste des RSP
- FO rappelle l'attente du CHSCT sur la question posée suite au rendu de la cour de cassation qui atténue l'obligation de résultat pour l'employeur, sur la responsabilité pénale des chefs de service

6. Fiche de signalement

La direction se doit de rappeler l'importance de remplir les fiches de signalement par les agents et les chefs de services.

Celles actuellement en cours portent sur des violences verbales (accueil, téléphone..) entre les agents et les contribuables.

Ces fiches de signalement peut être suivi si l'agent le souhaite d'un courrier au contribuable. La copie de ce courrier est envoyée à l'agent agressé et au CHSCT, la réponse du contribuable aussi. L'agent est soutenu de manière claire par la direction. Cependant aucune déclaration d'accident du travail n'est créée contrairement à l'avis par le médecin de prévention.

Une fiche de signalement a été faite par un agent suite à une altercation avec un autre agent. Cette fiche ne figure pas dans la liste des fiches de signalement en cours, ni fourni au CHSCT. Les syndicats s'inquiète de ne pas voir cette fiche traité comme une réelle fiche de signalement. La direction assume son choix de traiter ce cas comme un cas particulier. Le syndicat craint qu'il ne s'agisse pas d'une exception

Les syndicats s'inquiètent de ne pas voir plus de fiche de signalement pour la BDV. Il semble évident que les agents ne montent pas une fiche pour chaque incident et s'habitue au climat d'insécurité psychologique quasi quotidienne pour certain poste.

6. Suivi du Budget du CHSCT

La réserve d'environ 14.000€ est mise de côté pour accéder aux demandes de la médecine de prévention notamment, ainsi que pour Vallon Pont d'Arc.

Questions diverses :

Voir pour la visite à Joyeuse

La réorganisation du SIP au Teil ne va entraîner aucun travaux. Tous les agents vont se retrouvés dans des bureaux climatisés sauf un agent qui préfère un bureau sans climatisation. Le problème de caisse (une même personne pour l'accueil et la caisse) n'a pas été résolue

Le fléchage demandé à la Mairie de Tournon a été faits. Concernant la demande du miroir a la sortie du parking, la direction attend la réponse de France Télécoms

Il a été révélé un problème phonique à l'accueil double de Privas Vanel. La direction va voir ce qu'il en est.

Le départ en retraite du A+ du CDIF au 1er janvier 2018 va amener une vacance de poste jusqu'à au moins sept. Le problème a été signalé au la DG. La direction cherche une personne pouvant faire l'affaire sur le poste...

Date de la nouvelle réunion le 9 juin 2017

Les élus en CHSCT

Valérie PIETTE

Julien PETIT